

Le parcours des élèves de SEGPA dans l'académie de **Lyon entre 2007 et 2014**

En 2007, 961 élèves sont entrés dans le premier cycle en 6º SEGPA. Il s'agissait majoritairement de garçons et de jeunes de catégorie sociale défavorisée. 79,5 % ont fait la totalité de leur cycle de collège en SEGPA, puis se sont orientés massivement en CAP. Au total, plus de sept élèves sur dix scolarisés en 6e SEGPA se sont inscrits en second cycle, et 36,1 % ont obtenu un diplôme de niveau V avant 2015. Le taux de diplômés est moins important pour les élèves intégrant une SEGPA en cours de collège.

Chaque année depuis 10 ans, les Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) de l'académie de Lyon accueillent près de 3 500 collégiens présentant des difficultés scolaires graves et durables. L'objectif est l'acquisition par ces élèves des savoirs et compétences leur permettant d'accéder à une formation, qu'elle soit en LP, en EREA ou en CFA, et à une qualification de niveau V. Le devenir des élèves de SEGPA est spécifiquement pris en compte lors de l'élaboration de la carte de l'offre de formation des CAP. Les quelques éléments présentés ici permettent de retracer les parcours dans le secondaire des jeunes entrés en 2007 dans le premier cycle et scolarisés dès la 6e en SEGPA. Le cas des élèves ayant commencé par le cursus général avant d'intégrer une SEGPA sera étudié par la suite.

Une offre essentiellement urbaine

En 2007, dans le secteur public, plus d'un collège sur 4 disposait d'une SEGPA. On dénombrait ainsi 57 SEGPA. La plupart possédait une division par niveau, avec au plus 16 élèves dans chaque division. Les effectifs des sections étaient ainsi le plus souvent compris entre 50 et 110 élèves. Ces SEGPA n'étaient pas homogènement réparties sur l'académie. Elles se concentraient principalement dans les zones urbaines : Lyon et sa couronne Est, Saint-Étienne et son agglomération, Roanne, Villefranche-sur-Saône et Bourgen-Bresse [Carte 4]. Près du tiers des collèges publics des zones urbaines en

étaient dotés (30,9 %) contre 14,9 % des collèges publics non urbains [tableau 1]. En outre, les SEGPA se situaient plus souvent à proximité des territoires fragiles : la moitié des SEGPA étaient distantes de moins de 500 m des zones classées en 2015 Quartier Politique de la Ville (QPV), contre un quart des collèges publics non pourvus ; un tiers des collèges pourvus de SEGPA ont été classés en 2015 en éducation prioritaire (REP ou REP+), contre un collège public non pourvu sur six.

Enfin, dans le secteur privé, on ne comptait que trois SEGPA, situées à Lyon, Saint-Étienne et Roanne.

Depuis 2007, le nombre et la répartition des SEGPA sont restés stables ; en revanche les effectifs ont baissé de près de 16 %.

1- Part des collèges de l'académie disposant d'une SEGPA en 2007

	Part
dans le public	26,0%
dans le privé	3,2%
dans le public ou privé	19,2%
dans le public en zone urbaine	30,9%
dans le public en zone non urbaine	14,9%

Source: Ramsese 2007

▶ Des disparités de profil pour les entrants en 6e SEGPA

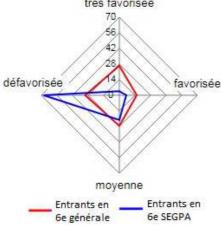
En 2007, on dénombrait 961 nouveaux entrants dans le secondaire scolarisés en 6e SEGPA [graphique 6 - G11]. Ces élèves représentaient 2,5 % des entrants en premier cycle (hors ULIS), part très proche de la moyenne nationale. La quasitotalité des entrants en 6e SEGPA ont au moins un an de retard, les SEGPA avant vocation à accueillir des élèves dont les

difficultés scolaires n'ont pu être réglées par un allongement des cycles d'apprentissage. Peu nombreux, les élèves ayant 2 ans de retard à l'entrée dans le premier cycle sont aussi plus souvent orientés en SEGPA : près d'un élève avec 2 ans de retard sur 4 est scolarisé en 6e SEGPA contre un peu plus d'un élève avec 1 an de retard sur 8. À noter que cette différence d'orientation

entre les deux classes d'âge ne s'observe pas au niveau national.

Dans l'académie comme sur l'ensemble de la France, on note une forte surreprésentation en 6e SEGPA des garçons (six entrants sur dix étaient de sexe masculin) et des élèves des catégories sociales défavorisées [figure 2].

2 – Répartition des élèves en 6º SEGPA par catégorie sociale (en %) très favorisée



Les élèves appartenant aux catégories sociales les plus favorisées s'orientent rarement en SEGPA: la part des entrants en 6º SEGPA ne dépasse pas les 1 % pour les catégories sociales favorisées ou très favorisées, alors qu'elle dépasse les 5 % pour la catégorie défavorisée. Au total, sur 100 élèves scolarisés en 6º SEGPA, moins de 4 sont très favorisés (catégorie qui représente un quart des entrants dans le secondaire) et 68 sont très défavorisés

(catégorie qui représente moins d'un tiers des entrants dans le secondaire). Si on peut penser que la répartition des établissements sur le territoire de l'académie et leur éloignement des zones les plus favorisées sont des facteurs explicatifs de ces disparités, cela ne peut expliquer totalement la part de 0,3 % d'élèves de catégorie sociale très favorisée scolarisés en SEGPA, puisqu'aucun canton n'a un taux de scolarisation en SEGPA aussi bas [Carte 4].

Concernant le lieu de résidence des élèves, on peut remarquer que l'écart entre les taux de scolarisation en 6° SEGPA pour les élèves résidant en zone urbaine n'est que de 1 point plus élevé par rapport aux autres territoires. On relève aussi, pour les zones rurales, un taux relativement élevé, supérieur même à celui des zones intermédiaires [tableau 3]. On observe d'ailleurs [Carte 4] des cantons de profil rural avec un taux de scolarisation en SEGPA élevé, malgré leur éloignement des collèges dotés de ces sections. Tout cela renforce l'idée que la proximité des

établissements joue un rôle moins déterminant que la fragilité des populations scolarisées.

3- Élèves entrant en premier cycle en 6^e SEGPA en 2007

	effectifs	part
pour l'académie	961	2,5%
pour le public	903	3,2%
pour le privé	58	0,6%
pour les filles	380	2,0%
pour les garçons	581	3,0%
pour les élèves ayant		
un an de retard	873	13,4%
deux ans de retard	79	23,7%
pour les élèves scolarisés		
hors éducation prioritaire	654	2,0%
en REP	108	3,8%
en REP+	199	8,4%
en CLG de zone intermédiaire	215	1,4%
en CLG de zone urbaine	746	3,4%
pour les élèves résidant		
en zone urbaine	616	3,0%
en zone intermédiaire	312	2,0%
en zone rurale	33	2,2%

Source: FAERE 2007

Lecture : 3,8 % des élèves entrant en 6 $^{\rm e}$ en collège

REP le font en SEGPA

Un parcours de premier cycle plus sécurisé en SEGPA

Parmi les élèves entrés en 6° SEGPA, 79,5 % ont terminé leur cursus de premier cycle par une 3° SEGPA [graphique 6 - G11 vers G21] c'est 3,5 points de moins qu'au niveau national) et 2,6 % par une 3° générale [G11 vers G23] ; 3,4 % des élèves ne sont pas passés par la 3°, mais

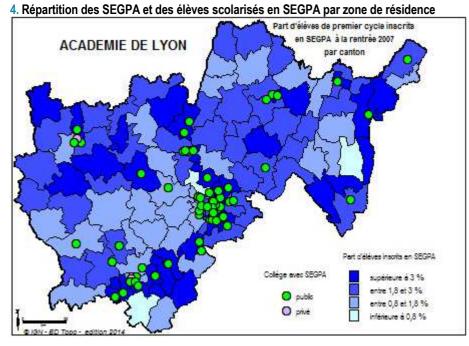
ont atteint le second cycle en apprentissage, après être passés le plus souvent par une CPA ou un DIMA [G11 vers G22 vers G31 ou G33 ou G34]. Enfin, 14,5 % présentent des parcours correspondant à des situations diverses : décrochage, mais aussi scolarisation dans

le privé hors contrat, à l'étranger, dans des és le plus établissements de l'enseignement agricole, ou G34]. Le parcours apparaît relativement plus

sécurisé en SEGPA: en effet, si le taux d'accès à une troisième des élèves entrés en SEGPA est moins élevé que celui des élèves entrés en 6º générale, ce taux est supérieur à celui des élèves en retard à l'entrée en 6º générale. Par ailleurs, les filles, les élèves défavorisés ou les jeunes scolarisés dans les collèges classés éducation prioritaire en 2015 semblent bénéficier plus particulièrement du parcours en SEGPA.

Les trois-quarts des élèves qui ont intégré une 3° SEGPA ont fait l'ensemble du premier cycle dans cette section, la plupart en quatre ans (99,2 %). Le dernier quart est formé des élèves entrés en SEGPA au cours du premier cycle, après une 6° générale (voir l'encadré "Zoom sur").

Au final, parmi les entrants en premier cycle (hors ULIS) en 2007, 1237 élèves ont fait au moins une année de SEGPA et 1005 élèves ont terminé leur premier cycle par une 3° SEGPA.



>

Les 3e SEGPA s'orientent massivement vers les CAP

Si l'on considère à présent les 1 005 sortants de 3° SEGPA [graphique 6 - G21], les trois quarts s'orientent directement en CAP, ce qui est 2,5 points inférieur à la moyenne nationale [G21 vers G31]. Les filles, déjà moins nombreuses, choisissent moins souvent cette voie (68,4 % des filles orientées en CAP contre 78,4 % des garçons). Mais ce déséquilibre n'est pas spécifique aux élèves venant de SEGPA,

puisqu'il se retrouve dans les mêmes proportions chez les élèves venant du cursus général [tableau 5].

7,6 % des élèves choisissent une autre formation : bac professionnel pour un quart des cas, dispositifs de préparation à l'apprentissage, dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire, etc. [G21 vers G33 ou G34]. Les 18,0 % restants sont les élèves n'apparaissant pas comme

poursuivant des études dans le secondaire [G21 vers G32]; à titre de comparaison, si l'on considère l'ensemble des élèves de 3e générale entrant dans le secondaire, 7,1 % des jeunes sont dans ce cas. Cette part est encore plus importante pour les filles sortant de 3e SEGPA: 22.3 %, soit 7 points de plus que les garçons. Cette disparité entre les sexes se retrouve au niveau national, mais bien moins marquée (écart de 3 points). Elle se retrouve aussi sur l'ensemble des élèves de l'académie provenant de 3e générale : les filles quittent le système scolaire avant la troisième moins souvent que les garçons, mais proportionnellement plus souvent à la fin du premier cycle.

5- Poursuite d'étude après la 3^e par diplôme (en %)

	sortants	en Bac Pro	en CAP	en Bac général	autres formations
après une 3º générale	7,1	18,4	9,1	64,5	1,0
après une 3º SEGPA	18,0	2,1	74,4	0,0	5,5

Sources : FAERE

➤ Un faible recours à l'apprentissage en CAP

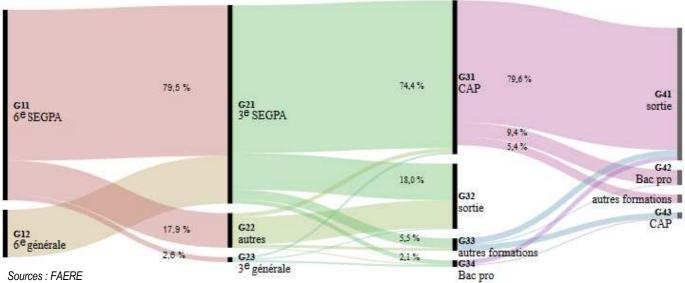
En plus de ceux orientés directement en CAP, 2,4 % des élèves ayant fait une 3e SEGPA se sont inscrits en CAP au cours du second cycle et après réorientation ou passage par d'autres structures (CPA, SIO, etc.) [G21 vers G43]. Au total, un élève inscrit en CAP sur six a fait une 3e SEGPA.

Un quart des élèves inscrits en CAP et ayant fait une 3° SEGPA ont opté pour l'apprentissage (24,5 %). Cette voie est moins souvent poursuivie par les filles (12,1 %) et les élèves de l'éducation prioritaire (9,7 %), ce qui n'est pas spécifique aux élèves venant de SEGPA. Dans 7 cas sur 10, la spécialité choisie est

la production : seuls 18,8 % des garçons et 45,8 % des filles optent pour les services, ce qui est très inférieur aux parts observées sur l'ensemble des garçons et des filles inscrits en CAP.

Enfin, 22,3 % des élèves ayant fait une 3° SEGPA n'ont pas atteint l'année terminale avant 2015.

6- Parcours des élèves de SEGPA entrés en 6e en 2007



Un élève inscrit en CAP sur deux obtient le diplôme

En fin de premier cycle, les élèves de SEGPA ont pour objectif le certificat de formation générale, et la validation d'un nombre aussi grand que possible de compétences du socle commun de connaissances et de compétences. Le diplôme national du brevet (DNB) n'est de fait envisageable que pour un nombre restreint d'élèves. Ainsi, sur les 1005 élèves de 3e SEGPA, ils ne sont que 17 à s'être

inscrits au diplôme national du brevet ; sur ces 17 élèves, 13 l'ont obtenu.

Un élève inscrit en CAP sur deux (50,8 %) a réussi l'examen avant 2015, en deux ans

7- Part des diplômés parmi les sortants de 3^e par diplôme (en %)

	Aucun diplôme	BacPro	CAP	DNB	Autre
parmi les entrants en 6° SEGPA	62,9	3,4	34,6	2,2	2,3
parmi les entrants en 3º SEGPA	59,3	3,2	38,9	1,3	2,0

Sources : FAERE





dans 79 % des cas. Au niveau national, le pourcentage de diplômés du CAP parmi les inscrits est supérieur de 2,2 points.

Tout élève préparant le baccalauréat professionnel en 3 ans et non titulaire d'un

diplôme de niveau V doit obligatoirement passer un diplôme intermédiaire : le BEP est le plus souvent choisi. Au total, 27 élèves se sont inscrits à cet examen, 17 l'ont réussi. Le baccalauréat professionnel a été passé

par 4.5 % des élèves de 3º SEGPA (4.9 % au niveau national). 71,1 % ont réussi le diplôme avant 2015 (54,9 % au niveau national).



Les filles entrées en 6e SEGPA sortent plus diplômées que les garçons

Parmi les élèves entrés en 6e SEGPA en 2007, 65,6 % se sont inscrits en CAP. Ce taux, inférieur de 4 points à celui du niveau national, est moins élevé chez les filles (63,7 % contre 66,8 % chez les garçons), chez les élèves qui avaient 2 ans en retard en 6e (53,1 %) et chez les élèves inscrits dans le privé en 6e (53,5 %).

baccalauréat professionnel : les filles (+1,2 point) et les élèves résidant en zone urbaine (+0,9 point) ont plus souvent choisi cette formation.

De plus, 4,6 % se seront inscrits en

Au final, un tiers des élèves inscrits en 6e SEGPA a obtenu, avant 2015, un CAP (34,6 %); 2 % le BEP et 3,4 % un

baccalauréat professionnel. Au total, 36,1 % ont au moins un diplôme de niveau V à la rentrée 2015. La part de diplômés est bien plus élevée chez les filles que chez les garçons : 9 points de différence. Les filles diplômées restent toutefois minoritaires : 6 diplômés sur 11 sont des garçons.

ZOOM SUR : les élèves scolarisés en SEGPA durant le collège

La réglementation autorise l'entrée des élèves en SEGPA au cours de la scolarité du premier cycle : les entrées s'échelonnent de la sixième (après une sixième générale) à la troisième. En 2007, 276 élèves entrés dans le secondaire dans l'académie ont ainsi intégré une SEGPA les années suivantes. L'intégration s'est faite au niveau cinquième pour les 2 tiers d'entre eux. Si le profil social des élèves est semblable à celui des élèves entrés en SEGPA en 6e, les disparités au niveau du sexe s'accentuent : 70 % des entrants en SEGPA au cours du collège sont des garçons. Ces élèves ont un parcours scolaire plus fluide : on les retrouve à 90 % en troisième (principalement en 3e SEGPA), avec un taux proche (+1,2 point) de celui des élèves qui n'ont jamais été scolarisés en SEGPA. Cependant, les élèves entrés en SEGPA au cours du premier cycle et qui atteignent la 3e SEGPA poursuivent moins souvent des études secondaires que les autres élèves de 3e SEGPA (-1,1 point) et se retrouvent un peu plus dans les dispositifs de préparation à

l'apprentissage ou de lutte contre le décrochage scolaire.

Simultanément, ils s'orientent un peu moins fréquemment en CAP (-2,6 points). Les élèves inscrits en CAP réussissent moins souvent le diplôme : 40,9 % soit près de 10 points de moins que pour l'ensemble des 3e SEGPA. Aussi le pourcentage de diplômés est bien moins important pour les élèves scolarisés en SEGPA au cours du premier cycle que pour ceux scolarisés à l'entrée du premier cycle: 26,8 % ont obtenu un CAP (-7,8 points) et 30,4 % ont au moins un diplôme de niveau V en 2015 (-5,7 points).

POUR EN SAVOIR PLUS:

- Note d'Information n° 2, DEPP, 2017 : « Après leur entrée en sixième en 2007, près de guatre élèves de Segpa sur dix sortent diplômés du système éducatif », Paul-Olivier Gasq, Claudine Pirus ;
- Pour les textes réglementaires concernant la SEGPA entre 2007 et 2015 :
- . « Circulaire relative aux enseignements généraux et professionnels adaptés dans le second degré (EGPA) n° 2006-139 du 29 août 2006 », BOEN n°32 du 7 septembre 2006 ;
- . « Circulaire relative à l'orientation pédagogique pour les enseignements généraux et professionnels adaptés dans le second degré n° 2009-060 du 24 avril 2009 », BOEN n°18 du 30 avril 2009.

CHAMP

Élèves scolarisés en SEGPA dans l'académie de Lyon après une entrée en 1er cycle en 2007 (hors élèves entrés en 1er cycle en ULIS). Le parcours des élèves a été étudié entre 2007 et fin 2014.

Pour les élèves préparant un CAP, les données relatives à la spécialité ne concernent pas les apprentis.

SOURCES

Cette étude a été menée à partir de l'exploitation de la base de données Faere (Fichiers anonymisés d'élèves pour la recherche et les études) qui répertorie les élèves scolarisés en France métropolitaine et DOM (hors Mayotte) dans les établissements du secteur public et privé sous contrat, les apprentis, ainsi que les candidats aux examens du DNB, baccalauréat et autres examens professionnels. Les élèves scolarisés dans les établissements relevant des autres ministères ne sont pas pris en compte.

ABRÉVIATIONS

SEGPA: Section d'enseignement général et professionnel adapté

CAPA: CAP agricole

CPA : classe préparatoire à l'apprentissage DIMA: dispositif d'initiation aux métiers en

alternance

SIO: Session d'orientation et d'information ULIS: Unités localisées pour l'inclusion

scolaire



Directrice de la publication : Mireille DOMENGE-VIGNERON

ISSN: 2112-6933



